



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AFSSI salue la confirmation de Roland LESCURE au poste de Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie de la France

Lyon, le 13 février 2024 – Après s'être réjoui de la reconduite de Mme Sylvie RETAILLEAU au Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, l'AFSSI Sciences de la Vie accueille avec enthousiasme la confirmation de Roland LESCURE au poste de Ministre délégué chargé de l'Industrie (et de l'Energie). L'Association qui représente la filière des PME françaises opératrices de R&D pour le compte de tiers, et qui revendique faire de la France le leader de la R&D préclinique en Europe, se réjouit de pouvoir poursuivre les échanges avec ces Ministères dont l'action concertée est essentielle à la consolidation des capacités d'Innovation-Santé de la France.

L'AFSSI Sciences de la Vie, association professionnelle de la filière française des entreprises de services innovants en Sciences de la Vie (voir encart), après s'être félicitée de la confirmation de **Mme Sylvie Retailleau** au **Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**, accueille aussi très favorablement la reconduction de **Monsieur Roland Lescure** au poste de **Ministre délégué chargé de l'Industrie (et de l'Énergie)** de la France.

La filière **des PME françaises opératrices de R&D préclinique que représente l'AFSSI** constitue le tout premier maillon stratégique des industries de Santé. Au sein de leurs laboratoires et infrastructures de développement préclinique, ces entreprises transforment les concepts issus de la Recherche en prototypes de médicaments réglementairement acceptables pour les premiers essais cliniques. Les études précliniques sont essentielles tant pour démontrer l'efficacité thérapeutique des futurs médicaments et que pour garantir la compatibilité scientifique et technique avec les processus industriels. Leur succès conditionne l'investissement financier ultérieur nécessaire à l'industrialisation, dernière étape avant l'accès au marché et aux patients.

« L'objectif affiché par l'AFSSI est, avec l'aide des **Pouvoirs Publics**, de faire de la France le leader de la **R&D préclinique en Europe**. Nos infrastructures technologiques hautement spécialisées, la somme des emplois hautement qualifiés non délocalisables que nous rassemblons et les compétences-clés uniques qui sont les nôtres dans la chaîne de valeur des produits de santé classent en effet notre filière comme stratégique pour l'industrie des médicaments humains et vétérinaires. De plus, le rôle structurant joué en France par l'AFSSI depuis 2012 permet aujourd'hui d'envisager **l'intégration de la filière préclinique à une véritable stratégie industrielle nationale d'Innovation** », souligne Hugues Contamin, Président de l'AFSSI.

Les enjeux de souveraineté, de réindustrialisation et de compétitivité de la France nécessitent une bonne appréciation par les Pouvoirs Publics concernés du rôle de notre filière dans les processus

d'Innovation-Santé, dans l'objectif de mieux intégrer cette filière de PME opératrices de R&D précliniques à la stratégie nationale pour l'Innovation-Santé, telle qu'illustrée par les ambitions du **plan France 2030**.

L'**AFSSI Sciences de la Vie** a élaboré des propositions concrètes visant à renforcer la position de la France en Europe dans la conduite des études précliniques. Dans cet objectif, elle renouvelle son offre pour un travail plus étroit avec les services du Ministère délégué à l'Industrie et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

A propos de l'AFSSI

L'AFSSI (Association Française des Sociétés de Service et d'Innovation) a été créée il y a 10 ans, comme une réponse formelle à la nouvelle structure de l'industrie pharma dans le monde : avec l'essor des biotechnologies, **les phases précliniques et cliniques sont devenues tellement spécifiques et complexes qu'elles requièrent des ressources expertes très spécialisées** ; les grands laboratoires comme les start-ups confient les étapes-clés de leurs travaux à des sociétés spécialisées. L'externalisation de la recherche est bien la conséquence principale de cette mutation de l'industrie ; depuis l'identification d'un lead jusqu'à la mise en œuvre des essais cliniques, aujourd'hui pas un projet de nouveau médicament n'échappe à l'expertise des membres de l'AFSSI.

Nos sociétés sont françaises, elles répondent à l'enjeu de **souveraineté**, d'ancrage sur le territoire. Notre filière est ainsi devenue un **maillon essentiel de la nouvelle chaîne de valeur** : principal support de terrain de l'innovation santé, l'AFSSI représente le premier pôle de recherche de France, cumulant 10.000 emplois de haut niveau et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, avec un potentiel de 300 sociétés. **Ce sont elles qui créent les laboratoires de recherche sur le territoire**, avec des emplois locaux, recrutant des profils de haut niveau issus de l'université française.

Faire de la France le leader européen de la R&D préclinique.

La mission de l'AFSSI est de faire reconnaître que sans externalisation d'une grande partie de la recherche, l'innovation santé n'est plus possible. Que l'écosystème biotech ne saurait exister s'il n'avait à sa disposition en France un tissu de Sociétés de Service et Innovation (SSI) fort et performant. Que nos sociétés sont bien plus que des prestataires, mais des partenaires, des transformateurs qui concrétisent les travaux des grands laboratoires pharmaceutiques et des start-up : le pilier de l'innovation santé en France.

CONTACT PRESSE

Yohan GROSJEAN, *Directeur des opérations* 06 86 16 99 89 – ygrosjean@afssi.fr

PARTENAIRES EXPERTS AFSSI

